

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'an deux Mille huit, le quatorze octobre à dix-sept heures trente, a eu lieu à la Salle ISLEA à Avermes, l'Assemblée Générale du SICTOM NORD-ALLIER, suite à une convocation faite par Monsieur René GIRAUD, Président.

ETAIENT PRESENTS : Mme ANGELETTI, M. METHENIER J-P, M. LARTIGAU, M. FAYE, M. VENIAT, M. LAROCHE, M. GIRAUD, M. ROGUE, M. BAYON, Mme TORTEL, M. RIBIER, M. BORDE M, M. JOLION, M. PRUGNAUD, M. ERAUD, M. CHARMETANT, M. PROTAT, Mme LEGRAND, Mme DEMURE, M. TOURRET C, Mme DE CHACATON, M. DUPUIS, Mme BETIAUX, M. JACQUELIN, Mme BARDET, M. MARGELIDON, M. GUYET, M. TOURRET G, Mme TARDIF, M. CHAVIGNON, M. PARNIERE, Mme DAMERT, Mme GAULMIN, Mme DOURLENS, M. CABANNE, M. NAUX, Mme CATINOT, M. HENRIOT, M. LACROIX, Mme BASILE, M. TUREAU, Mme VERDELET, M. DURET, Mme VOISIN, Mme DEVEAU, M. MAITRE, M. LABONNE, M. JARDIN, M. BRUN, M. RENAUD, M. BARDET, Mme NOIZETTE, M. DIFFER, M. LOGNON, M. RAMAGE, M. HOUX, M. MORIGAULT, M. VIROT, M. LABUSSIÈRE, M. VERNISSE, M. VERNIN, M. GENILLON, Mme PETIOT, M. NOEL, Mme VIRMoux, M. THEVENOUX, M. PERISSE, M. TALON, M. MARIDET, M. SPEISSER, M. VENIANT, M. DESMOULES, M. LAFORET, M. PAUTONNIER, M. CHATELIER, Mme CHARNET, M. ZION, M. OLIVIER, M. SELLOT, M. LALOUE, Mme GLENAT, M. JEANTON, M. BOUDOT, M. DUPONT, M. PETITJEAN, M. METENIER P, M. LAFAY, M. PETIOT.

ETAIENT EXCUSES : M. DENIZOT, Mme MARSONI, M. FIEVET, M. SIMON, Mme GIRAUD-TISSIER, M. DEGRANGE, M. LEVASSEUR, Mme ADVENIER, M. PLACE, M. BLANCHON, Mme PATUREAU, M. DEVENE, M. GAUDRAT, M. LABILLE, M. DESMYTTER, M. FIZZAROTTI, M. RAYNAUD.

AVAIENT DONNE POUVOIR : M. FIEVET à M. LARTIGAU, M. SIMON à M. LAROCHE, M. PLACE à Mme DEMURE, M. DEVENE à M. RENAUD, M. DESMYTTER à M. VERNISSE, M. FIZZAROTTI à M. TALON.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION : M. BOURGUIGNON, Mme DARBELET et Mlle BONILLO du SICTOM Nord Allier, M. COSTA de la Trésorerie Principale.

# ***TABLE DES MATIERES***

**1 – APPROBATION DE L'ASSEMBLE GENERALE DU 25 JUI 2008**

**2 – T.E.O.M. : EXONERATIONS ET FREQUENCES DE COLLECTE POUR L'ANNEE 2009**

**3 – BUDGET C.S.D.U. : DECISION MODIFICATIVE N° 1 – ANNULATION DE LA DELIBERATION DU 25 JUI 2008**

**4 – DECISIONS MODIFICATIVES**

**5 – DESIGNATION DE DEUX DELEGUES A LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE SURVEILLANCE (C.L.I.S) EN COURS DE CONSTITUTION**

**6 – INFORMATION SUR LES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL AU PRESIDENT**

**7 – INFORMATIONS DIVERSES**

**8 – QUESTION DIVERSES**

Après avoir remercié les délégués pour leur présence et informé que le quorum est atteint, Monsieur René GIRAUD, Président, ouvre la séance.

### **1 – APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2008**

Monsieur le Président rappelle qu'il a transmis pour information le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale du 25 juin 2008.

Il demande aux délégués si celui-ci appelle des réserves ou des observations.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **2 – T.E.O.M. : EXONERATIONS ET FREQUENCES DE COLLECTE POUR L'ANNEE 2009**

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 3 octobre 2001, le Comité Syndical a institué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée :

☞ d'accepter pour l'année 2009, conformément :

- à l'article 1521 du Code Général des Impôts,
- à l'article L-2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales

les exonérations formulées par écrit avant le 30 juin 2008 (jointes à la note explicative de synthèse)

*Cette délibération est votée à l'unanimité.*

### **3 – BUDGET C.S.D.U. : DECISION MODIFICATIVE N° 1 – ANNULATION DE LA DELIBERATION DU 25 JUIN 2008**

Monsieur LALOUE, Vice-Président, expose au Comité syndical que certaines des écritures prévues dans la décision modificative n° 1 du 25 juin 2008 n'avaient pas lieu d'être.

En conséquence, Monsieur le Président propose au Comité Syndical d'annuler la délibération du 25 juin 2008 relative à cette décision modificative n° 1.

*Cette délibération est votée à l'unanimité.*

### **4 – DECISIONS MODIFICATIVES**

Monsieur LALOUE, Vice-Président, explique les décisions modificatives ci-dessous.

⇒ Budget C.S.D.U. (en euros T.T.C.)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L2311-1 à 3, L2312-1 à 4 et L2313-1 et suivants,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 6 mars 2008 approuvant le budget primitif de l'exercice en cours,

CONSIDERANT la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant sur le tableau ci-après, pour faire face dans de bonnes conditions aux opérations financières et comptables liées à l'activité du syndicat.

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

**A l'unanimité, le Comité Syndical :**

⇒ **ADOPTE** les décisions modificatives telles que présentées dans le tableau ci-après :

<b>Investissement</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
2762 O	145	2313 O	145
2031 O	2 049	2762 R	145
		15722	6 000
	<b>2 194</b>		<b>6 290</b>

<b>Fonctionnement</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
6875 O	6 000	7621	9 073
6231	3 073		
	<b>9 073</b>		<b>9 073</b>

⇒ *Budget Principal. (en euros T.T.C.)*

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L2311-1 à 3, L2312-1 à 4 et L2313-1 et suivants,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 6 mars 2008 approuvant le budget primitif de l'exercice en cours,

CONSIDERANT la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant sur le tableau ci-après, pour faire face dans de bonnes conditions aux opérations financières et comptables liées à l'activité du syndicat.

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

**A l'unanimité, le Comité Syndical :**

⇒ **ADOPTE** les décisions modificatives telles que présentées dans le tableau ci-après :

<b>Investissement</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
2158 op 1001	- 15 000		
2158 op 1009	15 000		
	<b>0</b>		<b>0</b>

<b>Fonctionnement</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
60622	40 000	6419	15 000
6712	21 472		
022	- 46 472		
	<b>15 000</b>		<b>15 000</b>

## **5 – DESIGNATION DE DEUX DELEGUES A LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE SURVEILLANCE (C.L.I.S.) EN COURS DE CONSTITUTION**

Monsieur le Président expose que, par arrêté en date du 29 septembre 2008, Monsieur le Préfet de l'Allier a institué une Commission Locale d'Information et de Surveillance (C.L.I.S) de l'activité du Centre d'Enfouissement Technique de déchets ménagers et assimilés et du centre de tri de Chézy.

La compétence de cette commission est étendue à tous projets de modification, extension des installations existantes et de création d'installations nouvelles.

Cette commission a pour objet de promouvoir l'information du public sur les problèmes posés, en ce qui concerne l'environnement et la santé humaine, par la gestion des déchets dans sa zone géographique de compétence.

Cette commission est composée de 4 collèges (administrations et établissements publics, collectivités territoriales, exploitants et associations).

Parmi celui des exploitants, le SICTOM Nord-Allier devra désigner 2 représentants.

Monsieur GIRAUD René, Président du SICTOM Nord-Allier et Monsieur CHARMETANT Guy, délégué de la Communauté d'Agglomération de Moulins, proposent leur candidature.

### **A l'unanimité, le Comité Syndical :**

⇒ **ACCEPTE** la désignation de :

- M. GIRAUD René, Président du SICTOM Nord-Allier,
- M. CHARMETANT, délégué de la Communauté d'Agglomération de Moulins, délégués à la Commission Locale d'Information de Surveillance.

## **6 – INFORMATION SUR LES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL AU PRESIDENT**

Monsieur le Président donne lecture des différents marchés en cours avec leur attribution.

<u>Procédure</u>	<u>Objet</u>	<u>Date Notification</u>	<u>Titulaire</u>	<u>Montant du marché (en euros H.T.)</u>
<u>Marchés de FOURNITURES</u>				
<u>Procédure adaptée</u>	<u>Acquisition d'un ensemble de matériel (grue, bras, pesée) pour châssis Premium Lander</u>	<u>02/09/2008</u>	<u>M.S.H. (42300 MABLY)</u>	<u>83 070,00 € H. T.</u>
<u>Procédure adaptée</u>	<u>Acquisition de plastrons pour les colonnes de tri</u>	<u>16/06/2008</u>	<u>MIC SIGNALOC (63808 COURNON)</u>	<u>6 300,00 € H.T.</u>
<u>Marché de SERVICES</u>				
<u>Procédure adaptée</u>	<u>Lot 2 : Baromètre de satisfaction</u>	<u>01/09/2008</u>	<u>PROCOM (69002 LYON)</u>	<u>14 400,00 € H.T.</u>
<u>Procédure adaptée</u>	<u>Marché de mission d'assistance et de conseil pour le suivi du contrat de délégation de service public (D.S.P.) de traitement de déchets ultimes par enfouissement au C.S.D.U. de Chézy</u>	<u>18/08/2008</u>	<u>D.D.A.F. de l'Allier (03400 YZEURE)</u>	<u>68 765,00 € H.T.</u>
<u>Procédure adaptée</u>	<u>Lot 1 : Etude d'optimisation des collectes</u>	<u>22/07/2008</u>	<u>VERDICITE (33000 BORDEAUX)</u>	<u>85 600 ,00 € H.T.</u>

Monsieur PARNIERE, délégué de la Communauté d'Agglomération de Moulins, exprime le souhait de conserver la colonne « estimations » mentionnée auparavant.

Arrivée de Mme DE BREUVAND, déléguée de la Communauté d'Agglomération de Moulins.

## **7 – INFORMATIONS DIVERSES**

### **■ Etat d'avancement des projets**

Le SICTOM Nord Allier est en attente de la signature par Monsieur le Préfet de l'Allier de la Déclaration d'Utilité Publique pour l'acquisition des terrains en vue de la réalisation d'une plateforme de compostage, d'une unité de stabilisation mécano-biologique des ordures ménagères résiduelles et de l'extension de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.

Monsieur LAFAY, délégué de la Communauté de Communes Bocage-Sud souhaite connaître la date à laquelle a eu lieu l'enquête publique.

Monsieur le Président répond que celle-ci s'est terminée mi-avril, que le Préfet a envoyé fin mai le rapport des commissaires enquêteurs.

Monsieur LALOUE, Vice-Président, précise que le Préfet a reçu le président du SICTOM Nord Allier et lui-même en juillet. A ce jour, aucune réponse de la Préfecture n'est reçue ; ce qui est inquiétant pour la suite du calendrier

### **■ Etat d'avancement de l'étude d'optimisation et du baromètre de satisfaction**

Monsieur le Président rappelle que ces études ont commencé semaine 41 et sont réalisées par des bureaux d'études performants dans leur domaine.

Les résultats du baromètre de satisfaction et l'état des lieux (phase 1 de l'étude l'optimisation) seront rendus en novembre 2008.

### **■ Compte-rendu de la réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 2 octobre 2008**

Après une discussion d'ordre général, les membres de la CCSPL ont visité l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D) ainsi que le Centre de Tri.

Monsieur le Président remercie le service communication et plus particulièrement son guide Vincent TISSIER.

### **■ Calendrier des visites du SICTOM Nord-Allier à destination des délégués**

Des visites du site sont programmées les 18, 19 et 20 novembre 2008. Véronique DAUBINET prendra les inscriptions des délégués intéressés.

### **■ Modalités de fonctionnement de la déchetterie mobile à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, la déchetterie mobile sera mise en service dans toutes les communes à l'exception de celles où se situe une déchetterie fixe (Avermes, Chézy, Coulandon, Dompierre s/Besbre, La Chapelle aux Chasses, Neuilly le Réal, Thionne).

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la fréquence sera de 3 collectes / an.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, la fréquence sera de 2 collectes / an.

Concernant Moulins et Yzeure, la fréquence sera la même que celle de l'actuelle collecte des encombrants.

Un calendrier relatant les jours de collecte ainsi que l'emplacement est en cours d'élaboration et sera envoyé aux communautés de communes et d'agglomération pour validation.

### **■ Réflexion sur la collecte des déchets verts**

Monsieur le Président informe les délégués qu'une quantité importante de déchets verts est présentée à la collecte des ordures ménagères.

Une note distribuée par les équipes de collecte, précise que les déchets verts sont tolérés en petite quantité, cette dernière étant difficile à interpréter.

Monsieur le Président propose d'engager une réflexion en attendant la mise en service de la plateforme de compostage et propose de sensibiliser les habitants à l'utilisation des déchetteries.

Il insiste sur le fait que ces déchets verts entre sur l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux et sont par conséquent assujettis à la TGAP qui va fortement augmenter.

Monsieur LALOUE propose d'inciter les habitants, plus particulièrement ceux des zones rurales, à faire du compost. M. LAFAY suggère de communiquer sur le compostage individuel.

Le Président souhaite que chaque commune relaye ce message dans son bulletin municipal.

■ Réflexion sur les dotations de sacs noirs réservés à la collecte des ordures ménagères

Après un large débat sur la mauvaise qualité, sur les règles de dotations, sur le gain de temps en collecte, sur l'éventuelle fourniture de bacs individuels et le recours à des points de regroupement, Monsieur le Président propose aux délégués de réfléchir à ce sujet qui sera de nouveau abordé lors d'une prochaine assemblée.



*Monsieur le Président donne son ressenti quelques mois après son élection. Il affirme prendre beaucoup de plaisir à ses nouvelles fonctions et informe qu'il pourra s'y consacrer plus encore à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Il annonce aux délégués qu'il a mis en place tous les premiers lundis de chaque mois une réunion avec les vice-présidents et qu'il fait le point tous les lundis matins avec la direction.*

*Il précise également que Monsieur Alain BOURGUIGNON a mis en place une nouvelle organisation des services qui s'accompagne d'une réunion le mardi matin avec l'ensemble des chefs de service.*

*L'étude d'optimisation a été l'occasion de rencontrer les équipes de collectes qui ont montré un vif intérêt à ce projet.*

*Monsieur le Président remercie les élus qui ont participé à la formation organisée par Eco-Emballages ainsi que les membres de la Commission d'Appel d'Offres qui ont participé à la formation « marchés publics » organisée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.*

*Monsieur le Président conclue en exprimant son souhait que les projets du SICTOM Nord Allier aboutissent et attend de chaque délégué qu'il soit un relais d'information pour sa commune et ou communauté.*

*La prochaine assemblée générale aura lieu le 16 décembre 2008 à 17h00 à ISLEA à Avermes.*

*Le Président invite les élus à procéder à la signature du registre des délibérations et lève la séance à 19h00.*

Fait à Chézy, le 8 décembre 2008  
Le Président,  
René GIRAUD